Les voies de la justice : le droit international et le dialogue

Munich : conférence sur la paix

Partage international nº 441 – Mai 2025

par Dunja Müller

notes de conférence

Une salle comble de plus de 500 invités attendait Francesca Albanese, rapporteur spécial des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés, qui a dialogué avec le Dr Gershon Baskin activiste pacifiste israélien.



Photo : Rafael Medeiros/Esquerda.net, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons

Francesca Albanese

Mme Albanese a parlé du génocide qu'Israël commet contre la population de Gaza et du déni de cette accusation par le gouvernement israélien et ses alliés, comme l'Allemagne. Elle a commencé sa conférence par les accusations d'« antisémitisme » qui lui sont actuellement adressées, en particulier en Allemagne, et par son désarroi face à l'utilisation abusive de ce mot. La « sécurité » ne peut être établie par la guerre, comme le montrent les Etats qui soutiennent actuellement la politique d'Israël avec cette Conférence de Munich sur la sécurité (CMS), qui traite essentiellement de la « sécurité par les armes ». *« La sécurité concerne-t-elle la sécurité de tous les Etats ou seulement celle d'un petit nombre d'Etats et de leurs intérêts financiers ? »* Dans le cas de la Palestine, le terme « sécurité » est utilisé pour promouvoir la destruction d'une nation. L'occupation israélienne n'a cessé de s'intensifier, au point d'instaurer un système d'apartheid, *« et elle ne s'arrêtera pas tant que nous ne nous y opposerons pas activement »*, a affirmé Mme Albanese. Israël viole systématiquement le droit international depuis trente ans. La paix pour l'un signifie l'expulsion pour l'autre.

En tant que rapporteur spécial des Nations unies, elle décrit la situation comme catastrophique, avec des violations quotidiennes des droits de l'homme. Plus de 70 % de la bande de Gaza a été détruite. Au moins 50 000 Palestiniens ont été assassinés, dont un très grand nombre de femmes et d'enfants. La population continue de mourir de faim, de blessures et de maladies. Tous les équipements médicaux des hôpitaux ont été détruits. L'acheminement de l'aide est bloqué. *« Ces violations des droits de l'homme sont toutes bien connues et, dans d'autres contextes, elles susciteraient un tollé, mais la Palestine reste invisible aujourd'hui. Pourquoi ? »* a demandé Mme Albanese. A l'origine de cette situation, il y a des décisions politiques fondées sur une politique de deux poids, deux mesures. Les Palestiniens vivent sous un régime d'occupation totalitaire au nom de la sécurité d'Israël. L'expulsion des Palestiniens il y a plus de soixante-quinze ans (la Nakbah) n'est pas évoquée. En tant que membre protégé de l'Onu, Israël est lié par le droit international. Mais dans quelles conditions les Palestiniens peuvent-ils revendiquer leur droit à l'autodétermination ? Il s'agit du déséquilibre entre la puissance occupante et les territoires occupés (Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est).

Certains pays d'Europe occidentale se demandent encore s'il s'agit d'un génocide. Selon le droit international, il est clair que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sont commis. En Allemagne, en revanche, cette réalité de la vie des Palestiniens n'est pas officiellement reconnue… : la majorité de la population israélienne s'est prononcée en faveur de la destruction de Gaza.

L'Allemagne est responsable de génocides : l'Holocauste, l'assassinat des Sintés et des Roms et d'autres groupes défavorisés. Il s'agit pour un groupe de population de pouvoir se définir en tant que groupe et d'utiliser ses propres ressources, telles que la terre et l'eau. Les droits des minorités doivent être protégés.

Selon Mme Albanese, les acteurs de l'Europe occidentale doivent être tenus pour responsables. Et si les politiciens ne le font pas, c'est à la société civile qu'il incombe de le faire. *« Mes prédécesseurs à l'Onu parlent depuis 2005 d'un système d'apartheid dramatique »*, a ajouté Mme Albanese. Les organisations israéliennes et palestiniennes de défense des droits de l'homme travaillent ensemble et pourtant rien ne change. Une action politique est nécessaire contre cette occupation. Les relations avec Israël doivent être envisagées sous un angle nouveau.

En janvier 2024, la Cour internationale de justice a mis en garde contre un génocide à l'encontre des Palestiniens et a demandé l'arrêt des livraisons d'armes. Aucun homme politique ne peut prétendre ne pas avoir su ce qui se passait là-bas. Mme Albanese a conclu son discours en lançant un appel pressant à la fin du colonialisme de peuplement, à la paix et à la liberté pour tous ceux qui vivent dans cette région.

Des ovations ont conclu ce discours brillant !

Lieu : Munich , Allemagne
Date des faits : 14 février 2025 **Auteur** : Dunja Müller, collaboratrice de Share International. Elle vit à Regensburg (Allemagne).
Thématiques :
Rubrique : De nos correspondants